

SEML TE ORA NO ANANAHI

Concessionnaire du service public de l'assainissement de Papeete Société d'Economie Mixte au capital de 200 000 000CFP N° TAHITI 8 55817, RCS 0868 B – Tel 40.50.02.10

DEMANDE DE DEVERSEMENT ORDINAIRE AU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE DES EAUX USEES DE PAPEETE

1. Informations du demandeur	Parties 1 à 3 à renseigner par le demandeur	
Nom et prénom (ou désignation):		
Agissant en qualité de 🛭 propriétaire 🗀 maître d	d'œuvre 🗖 autre :	
Vini: Tel fixe :	Email :	
Adresse postale : BP Code postal :	Commune :	
2. Objet du projet à raccorder		
☐ Immeuble existant		
☐ Immeuble à bâtir P.C. obtenu : oui ♂ non	Date prévisionnelle de déversement ://	
Adresse de l'immeuble à raccorder :		
Si branchement d'eau existant, référence attribuée	par Polynésienne des Eaux: 001/	
3. Nature du projet à raccorder		
/ Maison individuelle		
☐ Immeuble		
Nombre de locaux à caractère alimentaire (Nombre total d'équivalents habitants :	snack, restaurant, café, traiteur etc.):	
☐ Lotissement ☐ avec lots individuels uniquement Nombre de lots individuels:	ent O avec lots individuels et résidences verticales	
Nombre de résidences verticales : Nombre total d'équivalents habitants :		
☐ Autre type de projet (préciser) :		

Conditions générales :

J'ai compris que ma demande de déversement ordinaire est soumise à l'approbation de la SEML TE ORA NO ANANAHI et que le raccordement et le déversement au réseau de collecte sont soumis aux conditions générales du règlement du service d'assainissement dont je reconnais avoir reçu un exemplaire, et le cas échéant, aux conditions particulières qui pourraient être imposées selon la nature de mon projet. Je m'engage à fournir les plans de récolement de mon installation indiquant le tracé, le diamètre, la pente de la canalisation ainsi que l'emplacement des regards ou d'autres dispositifs notamment de pré traitement. Je m'engage à faire installer un compteur général d'eau par le concessionnaire du Service de l'eau de la commune de Papeete. Je m'engage à faire relever l'index eau dès que le déversement des eaux usées est effectif même si ce déversement est partiel et à participer ou me faire représenter aux visites liées à l'enquête de conformité.

Fait à	Le/
Signature:	

Documents à joindre à la demande

- Convention de déversement ordinaire signée en 2 exemplaires originaux et règlement du service signé
- Plan d'implantation au 1/500ème
- Plan des bâtiments à une échelle adaptée pour une bonne lecture, où figurent les réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées jusqu'au tabouret de branchement public (tracé des canalisations, diamètre des canalisations, localisation des regards de visite et des boîtes de branchement, point de raccordement au réseau existant, les pentes dans le cas d'un réseau gravitaire, le poste de relevage si nécessaire etc.
- En cas de raccordement sur un réseau privé, fournir l'accord du propriétaire du réseau pour le branchement
- Dans le cas d'un immeuble à bâtir, la fiche de calcul du nombre d'UP et une copie du dossier P.C.